



ÉDITO

ALAIN TRÉBUCQ

L'ISNAR-IMG⁽¹⁾, autrement dit les médecins généralistes de demain, a annoncé il y a quelques jours qu'elle adhérerait à la Fédération des soins primaires, rejoignant ainsi 11 autres structures⁽²⁾ qui font de l'interprofessionnalité une priorité. Que les futurs généralistes rejoignent une telle dynamique est une bonne nouvelle, le contraire eût même été étonnant tant l'exercice de demain, le leur, sera marqué par deux concepts complémentaires l'un de l'autre, l'interprofessionnalité et le travail en équipe, déjà en marche dans la stratégie nationale de santé comme nous l'indique Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, dans l'entretien qu'elle nous a accordé.

L'interprofessionnalité* peut s'organiser dans un cadre élargi, à l'échelon d'un territoire de santé, sous forme d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) telle que prévue par la loi de santé de janvier 2016. Ces CPTS (voir Dossier, pp. 19-27) permettent à tous les libéraux

qui le souhaitent de rejoindre un projet territorial coordonné, offrant un cadre à des expérimentations sans réelles contraintes structurelles, par exemple en facilitant la fluidité des parcours de soins entre l'hôpital et la ville.

L'autre dimension, plus structurante, des soins primaires est incontestablement l'équipe, l'équipe de soins primaires (ESP) telle qu'elle se façonne au sein d'une maison ou d'un centre de santé. Ces ESP

EN MARCHÉ VERS LE TRAVAIL EN ÉQUIPE !

constituent le cadre le plus propice à des expérimentations s'imposant par leur cohérence, leur logique, aux fins de fluidifier et donc d'améliorer la prise en charge globale, médico-sociale, des malades qui le justifient, c'est-à-dire le plus souvent les malades chroniques polyopathologiques. L'équipe est ainsi le cadre le plus naturel au développement des « pratiques avancées » des infirmières (ou d'autres professions) ayant déjà acquis et validé une expérience. Ces évolutions transformeront les soins primaires en libérant du temps médical comme la délégation de tâches a su transformer la filière des soins en ophtalmologie au bénéfice des patients comme des soignants. Ces évolutions n'étant en rien mystérieuses, faisons mieux que de feindre d'en être les organisateurs ! ●

* Lire le Livre blanc de l'interprofessionnalité édité par *Le Concours médical* (juin 2017)

1. Intersyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale
2. Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL) – Action de Santé Libérale en Équipe (Asalée) – Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS) – Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS) – Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux (SNIL) – Syndicat National de Podologie Unap-Sypcac) – Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé (USMCS) – Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO) – Les Généralistes CSMF (Confédération des Syndicats Médicaux Français) – Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE) – Fédération Française des Médecins Généralistes (MG France).

Ce numéro comporte une proposition d'abonnement réservée au fichier des prospects.

PORTRAIT

P. 4 Sophie Augros
La voix des jeunes médecins

INITIATIVES

- P. 6** « Renforcer l'exercice en équipe pluriprofessionnelle » Entretien avec Agnès Buzyn
- P. 9** *Le Concours médical* deux fois récompensé !
- P. 10** D'un désert médical à une collaboration ville-hôpital réussie
- P. 12** Cancérologie : les libéraux oubliés ?
- P. 14** Plaidoyer pour un accueil durable des migrants
- P. 16** Un centre de santé pour une autre médecine
- P. 17** Association Anhet.f

DOSSIER

- P. 19** La santé en mode territoire
- P. 22** Expérience étrangère

PRATIQUES

- P. 28** Parcours Migraine
- P. 34** Mise en situation Paraplégie complète traumatique (1)
- P. 38** Santé au travail Nouvelles maladies reconnues d'origine professionnelle
- P. 42** Droit et gestion
- P. 46** Carrières santé
- P. 51** Livres

41 DOSSIERS « PARCOURS DE SOINS » DISPONIBLES SUR LECONCOURSMEDECAL.FR

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé (SPEPS) et en respecte les règles (charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

LE CONCOURS MÉDICAL
314, Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00
www.concoursmedical.com
Pour joindre votre correspondant, composez le 01 55 62, suivi des 4 chiffres indiqués.

Direction générale,
Direction des publications
Alain Trébucq (6903)
Rédactrice en chef
Catherine Holué (6934)
> cholu@msante.fr
Rédactrice en chef adjointe
Christine Maillard (6987)
> cmilla@msante.fr
Chef de rubrique « Parcours »
Brigitte Némirovsky-Trébucq
> btrebucq@msante.fr
Conseillers auprès de la rédaction
Béatrice Allard-Coualan

Jean-Michel Chabot
Jean-Noël Fiessinger
Alain Tenaillon
Conseillers sollicités pour ce numéro
Robert Garnier (Santé au travail)
Nicolas Loubrj (Gestion et Droit)
Correspondants régionaux
Gaëlle Desgrées du Lou
Valérie Devillaine, Elsa Dorey
Anne Le Pennec, Laure Martin

Secrétariat
Patricia Fabre (6971)
Rédaction en chef technique
Chantal Trévoux (6806)
Directrice artistique
Cécile Formel (6928)
Rédacteur-graphiste
Kasia Gluc
Rédacteurs-réviseurs
Jehanne Joly, Virginie Laforest

Le Concours médical est une publication de GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS
www.globalmediasante.fr
Principal actionnaire : ATMED SAS
Capital de 4 289 852 €
Durée 99 ans à compter du 30.03.1999
ISSN : 0010-5309 dépôt légal à la parution.
N° de CPPAP : 0419 T 81575

Impression cahiers intérieurs : la SIEP, 77590 Bois Le Roi
 10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Impression couverture : RAS, 95400 Villiers-le-Bel
 10-31-1300 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Abonnements
Tarif France 189 euros/an 10 numéros
Tél. : 01 55 62 69 75,
Fax : 01 55 62 69 56
Mail : abo@msante.fr
Revue indexée dans la base Pascal (RS)



Provenance du papier (La SIEP) : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Eutrophisation : Ptot 0,003 Kg/To de papier ; Provenance du papier (RAS) : Maastricht. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : Ptot 0,004 Kg/To de papier.